



PLAINE COMMUNE, UN TERRITOIRE OÙ LA NATATION REFAIT SURFACE

MOTS CLEFS

Savoir-nager, piscine, gestion durable des équipements, héritage des Jeux, maîtrise des coûts énergétiques, formation, maîtres-nageurs-sauveteurs.



SYNOPSIS

Avec la livraison de trois nouveaux bassins olympiques – Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, centre aquatique de Marville et piscine Camille-Muffat au Fort d'Aubervilliers- dans le cadre de l'héritage des Jeux de Paris 2024, **la surface d'eau disponible sur les neuf villes de Plaine Commune a été doublée**. A côté de ces trois équipements, il faut également comptabiliser la construction d'une piscine à Villetaneuse et l'extension de celle de Pierrefitte-sur-Seine dans le cadre de la réutilisation d'un équipement « Héritage » des Jeux de Paris 2024.

Passés les Jeux, Plaine Commune bénéficiera ainsi d'un taux de couverture des besoins de la population de 90 %, côté équipements nautiques. Pour les habitants de Plaine Commune, les Jeux resteront donc associés à la possibilité de bénéficier de conditions privilégiées pour apprendre à nager.

Un exemple parmi d'autres ? Dès 2025, le Centre aquatique de Saint-Denis accueillera les scolaires de Plaine Commune et le grand public pour une pratique de la natation sous toutes ses formes. Tous les ans, en juin, y seront organisées les Olympiades du sport pour les écoliers. Une nécessité à l'heure où plus d'un enfant sur deux en Seine-Saint-Denis ne sait pas nager à son entrée en 6ème.

En choisissant en 2023 de porter la compétence piscine, Plaine Commune s'est donc fixé un objectif de politique territoriale sur l'acquisition du Savoir Nager. Avec l'ambition de devenir un véritable territoire de natation. Pour cela, après les Jeux, lorsque l'ensemble des équipements sera à disposition de la population, une politique tarifaire commune permettra d'accéder sans distinction de prix aux piscines du territoire de Plaine Commune. De même, en ouvrant la possibilité d'une mutualisation des coûts de gestion et de dépenses énergétiques des piscines du territoire, l'agglomération engage une économie d'échelle au service du plus grand nombre en même temps qu'une gestion plus durable d'équipements dont le coût de fonctionnement a été largement impacté par la crise énergétique.

Service Presse Plaine Commune

Félix Grand felix.grand@plainecommune.fr
01 71 86 36 73 - 07 76 62 40 56

QUI POUR EN PARLER?